

Procédure

Contactez-nous !

- 1.] Contacter le responsable du dispositif
- 2.] Transmettre une prescription
- 3.] Convocation du bénéficiaire, présentation et administration d'un questionnaire
- 4.] Validation et rédaction des objectifs lors d'un entretien entre le prescripteur, le bénéficiaire et AG2I
- 5.] Intégration du bénéficiaire dans le dispositif **REACTIF**
- 6.] Evaluation à l'entrée, au milieu et à la fin du parcours
- 7.] Bilan du parcours : préconisations et mise en place d'actions lors d'un entretien entre le prescripteur, le bénéficiaire et le responsable du dispositif **REACTIF**
- 8.] Rencontre trimestrielle entre les partenaires pour évaluer le dispositif

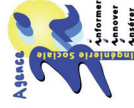
Evaluation de base :

- ✓ Evaluer l'employabilité ou le projet d'un bénéficiaire

Evaluation spécifique métier :

- ✓ Informatique
- ✓ Infographie, Web
- ✓ Recyclage
- ✓ Secretariat
- ✓ Réemploi
- ✓ Commerce
- ✓ Logistique

Partenaire
d'évaluation :
Agence 3i



Ateliers Gersois

d'Innovation et d'Insertion



Dispositif REACTIF

Contact : **Hélène Piques**

05 62 05 33 98

attachecom@ag2iweb.com

12 quai des marronniers - 32 000 AUCH

REACTIF

Retour vers l'Emploi
par l'Accompagnement,
le Tutorat, l'Innovation
et la Formation



C'est quoi le dispositif REACTIF ?

- ✓ Un outil d'évaluation socio-professionnelle à travers des ateliers de formation-production, favorisant l'évolution des parcours d'insertion professionnelle à destination des différents bénéficiaires

L'objectif est d'améliorer l'efficacité du parcours d'insertion par des mises en situation professionnelle

C'est pour qui ?

- ▶ Jeunes de 16 à 25 ans
- ▶ Personnes en situation d'handicap
- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux (RSA)
- ▶ Tout public en situation d'insertion sociale et professionnelle

Qu'est-ce qu'il permet ?

Remobiliser

- ☐ Permet de (re)prendre contact avec un environnement professionnel, favoriser un lien social
- ☐ Faire évoluer la personne individuellement (ateliers) mais aussi collectivement (vie en groupe)

Evaluer

- Les motivations, les freins à l'emploi ou à la formation professionnelle
- Vérifier l'acquisition des savoirs de base
- Repérer les domaines d'activités souhaités ou les métiers envisagés
- Identifier les savoir-faire et les savoir-être
- Déterminer les capacités d'apprentissage et physiques
- Vérifier les compétences et les capacités professionnelles par rapport à l'emploi recherché,
- Evaluer l'employabilité : capacité d'évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, aptitude de chacun à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle

Préconiser

- Préconiser des actions en adéquation avec le projet afin de développer ou de perfectionner les compétences et les savoir-faire
- Accompagner les personnes vers de nouveaux dispositifs, passerelles vers l'emploi
- Avec les partenaires emploi formation trouver rapidement des solutions pour faire évoluer le parcours
- Préconiser un parcours

Mise en œuvre du dispositif

- Parcours de mise en situation professionnelle d'une durée de 15 jours avec des temps de présence en individuel et collectif
- Immersion totale dans un contexte professionnel protégé
- Avec un suivi et un encadrement spécifique
- Et une évaluation permanente tout le long du parcours
- Suivant les besoins : réévaluation et/ou adaptation du temps de présence dans le centre
- Possibilité de tester plusieurs domaines d'activité ou métiers
- Aide à la décision et à l'évolution du parcours
- En partenariat avec l'ensemble des partenaires d'insertion et d'accompagnement à l'emploi et à la formation du département

